

Rédactrice Nelly

Compte rendu réunion de bureau du 03 Mars 2026.

Présents, Fabien, Alex, Jean Louis, Marcel, Clovis, Pierre, Julie, Jennifer, Nelly.

Début de réunion 18h35.

Fabien entame la réunion en réprimant Jennifer qui a omis d'inscrire une tripléte en qualification promotion départementale et lui signifie qu'il est inacceptable qu'un tel oubli puisse arriver.

Point sur le concours du Samedi 21 Mars 2026.

Les bénévoles :

Plancha, Jonathan et Cédric.

Frites, Cece et Fifi.

Buvette, Alex et Jean Louis.

Service, Myriam, Alicia, Nelly, Aurore?

Table de marque, Julie et Pierre.

Caisse, Pierre et Julie. Des pochettes avec jetons seront mises en place pour éviter le brassage d'argent liquide à la buvette.

Terrains, Fifi et Ricou.

Le club va acheter de la ficelle pour refaire correctement les terrains.

Menus et prix :

1 barquette de frites + 2 saucisses ou 2 merguez ou 1 saucisse/1 merguez, prix 5,50 euros.

1 sandwich seul avec 2 saucisses ou 2 merguez ou 1 saucisse/1 merguez,

Prix 3,50 euros.

1 barquette de frites seule,

Prix 2,50 euros.

Boissons :

Sodas, prix 2,00 euros,

Bière Heineken, prix 2,50 euros,

Eau, café, verre de rosé, prix 1,00 euro.

1 café sera offert à tous les joueurs.

Le repas sera gratuit pour les bénévoles cités ci-dessus.

Les courses s'effectueront auprès de :

Carrefour,

Promocash,

Foir'Fouille,

Bouchers Régionaux.

Les membres du bureau se chargeront des courses et la liste est conséquente.

Julie va demander auprès de son patron pour le percolateur,

Nelly se charge de voir avec son club de basket d'Aytré pour le prêt de 2 friteuses.

Les membres du bureau se chargent de faire 2 bouteilles d'eau glacée par personne afin de maintenir les boissons au frais dans 2 grandes poubelles puisque les frigos ne seront pas assez grands.

Espérons que le temps soit de la partie.

1 équipe d'Angoulins devait participer et le choix s'est porté sur celle qui s'est qualifiée sur le tripléte promotion à savoir :

Clovis, Ludovic, Christophe.

Malheureusement nos 3 joueurs ne seront pas parmi nous puisqu'ils se rendent aux Gonds disputer la suite du tripléte promotion ce même jour.

Souhaitons leur bonne chance.

De ce fait, le bureau a voté à l'unanimité leur engagement pour le second concours prévu le 14 Mai 2026.

Sera prise à la place une tripléte sur la liste d'attente que détient Fabien.

Le concours est complet.

Pour les joueurs qui se sont qualifiés, il sera attribué un remboursement de 10 euros par personne pour les frais de repas ainsi que les frais kilométriques sur la base du forfait de la Fédération soit 0,34 centimes du kilomètre à partir de 20 kilomètres.

Voté du bureau à l'unanimité.

Alex a commandé les tenues.

Celui-ci enverra un message sur le WhatsApp pétanque dès la réception et les remettra à ceux qui ont passé une commande.

La distribution se fera au club et les tenues seront remises à réception du règlement en espèces ou en chèques.

Fin de réunion 20h30